

## **ECOPRIM ISOL**

**PRIMAIRE ACRYLIQUE ISOLANT POUR MURS ET PLAFONDS INTÉRIEURS  
AMÉLIORE LE POUVOIR COUVRANT DES COUCHES SUIVANTES  
NEUTRALISE LA POROSITÉ DES SUPPORTS**

### **Fiche technique**

#### **DESCRIPTION**

EcoPrim Isol est une couche de fond acrylique mate blanche isolante et anti-absorbante pour appliquer sur des traces de suie, d'humidité ou de nicotine.

- Il pénètre et nourrit les surfaces à peindre.
- Evite la formation d'embus dans la couche de finition.
- Recouvrable par des peintures de finition de tous types.

Ce primaire s'applique sur murs et plafonds intérieurs de type : plâtre et dérivés, béton, enduits, ... peints et non peints.

#### **Conseils d'utilisation :**

#### **PREPARATION DU SUPPORT**

- Surfaces neuves : Les surfaces doivent être propres, dégraissées, dépoussiérées et sèches.
- Surfaces déjà peintes : Eliminer les peintures écaillées et/ou non adhérentes. Reboucher avec un enduit approprié, poncer et dépoussiérer. Laver à l'eau et au détergent. Rincer à l'eau clair et laisser sécher.

#### **APPLICATION**

Prête à l'emploi. Ne pas diluer

Bien remuer avant application.

Application de 1 à 2 couches sur supports préparés.

Cette peinture s'applique à la brosse, au rouleau ou au pistolet (airless).



---

## **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES**

Densité :	1,50 +/- 0,02 g/cm <sup>3</sup>
Rendement :	6 - 8 m <sup>2</sup> /L suivant la porosité du support (Méthode NF T30-075)
Temps de séchage :	± 2 heures (Méthode NF EN ISO 9117-3)
Recouvrement :	après ± 6 heures
Nettoyage du matériel :	à l'eau
Réglementation COV :	Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 30 g/l (2010). Ce produit contient moins de 12 g/l de COV.
Hygiène et sécurité :	Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE. Pour de plus amples informations se référer à notre fiche de données de sécurité.
Déchets :	Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.
Stockage :	12 mois dans les bidons fermés. Stocker à des températures entre 10 et 30 °C.

**FICHE TECHNIQUE**  
**Edition 1.0 21.09.2022**  
**ECOPRIM ISOL**

N.B. : La présente notice annule et remplace toute notice relative au même produit. Il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services qu'elle n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à repeindre.